

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion vendredi 31 janvier 2014 à 20 h 30

Le trente et un janvier deux mille quatorze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mme VERDIER, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ,

Absent :

Excusé : Mr DUMEAU, Mr ALADEL

Date de convocation: 27 janvier 2014

Date d'affichage: 27 janvier 2014

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

2014-0009 Délibération contribution SDIS

Il est demandé à la commune de Cassagnes d'inscrire sur le Budget 2014 une contribution de 6366.90 € au titre de l'année 2014 à la section defonctionnement pour le Service

Département d'Incendie et de Secours.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'inscrire cette dépense sur le budget 2014

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire

Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le

Acte rendu exécutoire le